Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 022-212201347-20260605-20260601-DE

commune de LOUANNEC
LA CAMPAGNE À LA MER

Délibération n° 2026-06-01

Commune de LOUANNEC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 5 juin 2026

Nombre de Membres en exercice : 23 **Nombre de Membres Présents : 20**

Date de la Convocation : 19 mai 2026

L'an deux mil vingt-six le cinq juin à 18 heures 00, les membres du Conseil Municipal de LOUANNEC régulièrement convoqués se sont réunis au lieu habituel, sous la présidence de Gervais EGAULT, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs EGAULT Gervais, Maire ; BACUS Marc, LEGENDRE Karine, ALLAIN Mickaël, ZEGGANE Émilie, ROLLAND Daniel, VINET Stéphanie, PENNEC Maurice, GANNAT Dominique, RICHARD Hervé, PEZRON Erwoan, CARRON Annie, HAMANT Catherine, CRAVEC Sylvie, SALAUN Christine, COGNEAU Emmanuel, NICOL Erwan, PAQUAY Sophie, SALIOU Audrey, ESNAULT Régis.

Pouvoirs : CRAIGNOU Sabine donne pouvoir à CRAVEC Sylvie
RENAUD Éric donne pouvoir à ZEGGANE Émilie
FAUCHOUX Fabrice donne pouvoir à EGAULT Gervais

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Marc BACUS

OBJET : Désignation des délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Vu le code électoral ;
Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux (en attente de la nouvelle instruction) ;
Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 20 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 022-212201347-20260605-20260601-DE

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de M/Mmes Maurice PENNEC, Dominique GANNAT, Régis ESNAULT, Émilie ZEGGANE.
La présidence du bureau est assurée par ses soins et le secrétariat par le secrétaire de séance, Monsieur Marc BACUS.

b) Élection des délégués

L'élection des 7 délégués et 4 suppléants a lieu au scrutin de liste.
Les candidatures sont présentées sous forme de listes partiaires avec alternance femme / homme ou homme / femme.

Une liste a été déposée et enregistrée :

La liste A est composée par M**. EGAULT Gervais** :

Délégués : - EGAULT Gervais
- LEGENDRE Karine
- BACUS Marc
- ZEGGANE Émilie
- ALLAIN Mickaël
- VINET Stéphanie
- ROLLAND Daniel

Suppléants : - SALIOU Audrey
- COGNEAU Emmanuel
- CRAVEC Sylvie
- RENAUD Éric

Il est procédé au vote, à l'appel de son nom chaque conseiller dépose son bulletin dans le réceptacle et signe la liste d'émargement.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 23
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 23
- Liste A – EGAULT Gervais : 23

M. le Maire proclame les résultats définitifs :
Liste A – EGAULT Gervais : 7 sièges de délégués et 4 sièges de suppléants

CERTIFIE EXECUTOIRE
TRANSMIS EN PREFECTURE
Le - 5 JUIN 2026

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gervais EGAULT.

MAIRIE de LOUANNEC (Côtes-d'Armor)